

“ Ensemble pour construire
et faire vivre un projet médical et
soignant partagé permettant un égal
accès aux soins de la population du territoire ”



Éditorial



Docteurs, Mesdames, Messieurs,

Depuis trois ans maintenant, nous œuvrons ensemble pour poser des fondations solides à notre Groupement, sur la base d'une gouvernance équilibrée, respectueuse de l'identité et des spécificités de chaque établissement partie. Pour certaines fonctions support mises en œuvre comme la fonction DIM de territoire, le résultat est d'ores et déjà clairement positif. Pour d'autres, comme la fonction achat, la montée en charge est en cours et les objectifs d'efficience ne sont pas encore atteints. Mais globalement, cela va dans le bon sens.

Le projet de loi relatif à l'organisation et la transformation du système de santé « Ma santé 2022 » vise, entre autres, à « créer un collectif de soins au service des patients et à mieux structurer l'offre de soins dans les territoires ». Le Groupement Hospitalier de Territoire est indéniablement un levier pour mettre en action cette politique de santé publique.

Un levier pertinent mais non exclusif. L'objectif stratégique de « développer une offre hospitalière de proximité, ouverte sur la ville et le secteur médico-social » passe également par chaque établissement, dans son réseau « ville-hôpital », à maillage serré, où l'hôpital est à la fois ressource et force de proposition et d'action pour développer de multiples partenariats avec l'ensemble des acteurs locaux. C'est donc dans cette complémentarité, intra et infra GHT que nous répondrons aux orientations de cette future loi de santé publique.

De manière générale, chaque établissement apporte sa pierre à l'édifice. En ce sens, le GHT s'inscrit dans une dynamique de mise en synergie des nombreuses ressources et compétences de ses différentes composantes. Les articles que vous découvrirez dans ce sixième numéro de notre lettre d'information en font une nouvelle fois la démonstration.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Richard LEFEVRE - Directeur du Centre Hospitalier Intercommunal du Pays des Hautes Falaises de Fécamp



Les Chiffres Clés 2018 du GHT de l'Estuaire de la Seine

► CAPACITAIRE

- 3 364 lits et places en secteurs sanitaire et médico-social
- **Sanitaire** : 2 181 lits et places
- **Médico-social** : 1 183 lits et places

► PERSONNEL (ETP)

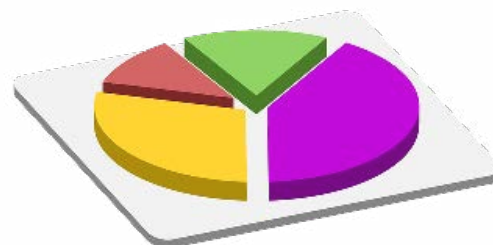
- 556 personnels médicaux et pharmaceutiques
- 6 033 personnels hospitaliers non médicaux

► BUDGET

- 524,6 millions d'euros de recettes d'exploitation
- 520,6 millions d'euros de dépenses d'exploitation
- 14 millions d'euros d'investissements

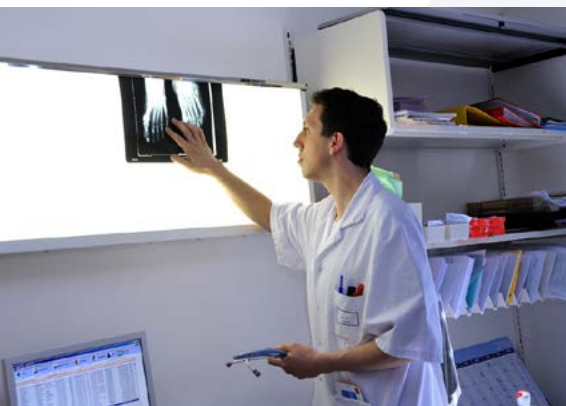
► ACTIVITÉ

- 87 311 séjours hospitaliers en Médecine- Chirurgie-Obstétrique
- 308 931 consultations externes
- 4 240 accouchements
- 153 814 passages aux urgences



Pour obtenir le détail du capacitaire et les chiffres par établissement, [cliquez sur le lien suivant](#)

Réseau Urgences sur le territoire : nouvelle convention des urgentistes de notre GHT



Les services d'urgences au sein de notre GHT Estuaire de la Seine, ont su profiter et tirer parti des possibilités qu'offre notre groupement. En effet, après des échanges constructifs et enrichissants, une « convention des urgentistes » est entrée en vigueur depuis le début de l'année, entre le GHT, les Centres Hospitaliers de Pont-Audemer, de Fécamp et celui de Lillebonne.

À l'initiative du Dr Francis Lesire, chef de service des urgences adultes du GHT, l'élaboration de cette convention a été fortement soutenue par les hôpitaux concernés. Elle vise à améliorer leur service d'urgences et Service Mobile d'Urgences et Réanimation (SMUR).

Elle permet notamment de combler les absences ponctuelles de médecins, au sein de ces services. Ainsi, les échanges et possibilités d'exercice des médecins urgentistes sont dorénavant facilités et allégés sur ces différents sites hospitaliers. Cela vise également à limiter le recours à l'intérim. Un hôpital peut désormais facilement proposer à un médecin PH d'effectuer une vacation. Basées sur le volontariat, les conditions d'exercice, de transport et de rémunération ont été négociées et validées par cette convention.

En parallèle, cette organisation permet d'échanger de manière concrète sur les pratiques professionnelles de chacun. Cela permet aussi de mieux connaître l'environnement des urgences de chaque hôpital. Les relations avec les filières spécialisées sont facilitées et consolidées.

Par ailleurs, ces échanges permettent de mieux appréhender les particularités et spécificités de chaque hôpital. Des réunions « GHT Urgences », via le système de visioconférence, sont régulièrement organisées entre chaque membre. Une harmonisation des plannings des urgences dans notre GHT est également en place depuis peu, avec un accès facilité pour chaque établissement. Cette nouvelle approche, permet une harmonisation générale et positive, au service des patients.

Enfin, cette possibilité d'échanges qu'offre la convention peut permettre une pratique plus attractive pour les praticiens.

Dans le cadre de la mise en place des GHT, certaines fonctions ont été dévolues à l'établissement support. La gestion d'un DIM de territoire fait partie de ces fonctions. Ce DIM de Territoire (ou de GHT) est créé à partir des DIM préexistants au sein des établissements parties, et procède à l'analyse de l'activité de tous ces établissements. Il est placé sous la responsabilité d'un médecin, désigné par le directeur de l'établissement support sur proposition du président du collège médical ou de la commission médicale de groupement. Pour le GHT de l'Estuaire de la Seine c'est le Dr Philippe Cepitelli, responsable du DIM du GHH, qui a été nommé par Mme Zaynab Riet, alors directrice de l'établissement, au poste de responsable du DIM de Territoire, le 21 Novembre 2016.

La création du DIM de Territoire répond à trois objectifs principaux :

- ▶ L'analyse médico-économique de l'activité au niveau de l'ensemble du Territoire doit permettre une amélioration de la vision stratégique à l'échelle du GHT ;
- ▶ La réflexion commune sur les pratiques des différents établissements doit permettre d'homogénéiser la production des données médico-économiques et la qualité du codage (contrôle-qualité transversal), notamment en vue des contrôles externes de la Tarification À l'Activité (T2A).
- ▶ Le rassemblement d'équipes provenant des différents établissements au sein d'un même DIM devrait aussi permettre de remédier aux difficultés persistantes de recrutement, notamment en ce qui concerne les compétences médicales.



[Lien vers la suite de l'article ici](#)

Nomination de Benjamin Legros : Responsable de la Sécurité des Systèmes d'information & Délégué à la protection des données

Benjamin LEGROS - Responsable de la Sécurité des Systèmes d'information & Délégué à la Protection des Données (DPO)

Je suis actuellement RSSI (Responsable de la sécurité des systèmes d'information) et DPO (Délégué à la protection des données) du Groupement Hospitalier de Territoire du Val de Seine et Plateaux de l'Eure. Une convention a été signée entre le GHT Estuaire de la Seine et le GHT dont je fais actuellement partie. J'assure ainsi les fonctions de DPO pour le GHT.

Les missions du Délégué à la Protection des Données ont pour objet de :

- Tenir à jour le registre des traitements des données personnelles en lien avec les responsables de traitement.

- Définir, mener et piloter des actions pour sensibiliser tous les intervenants en matière de respect et de protection des données à caractère personnel.

- S'assurer que les personnes dont les données personnelles sont gérées, fassent l'objet d'une information explicite du traitement de leurs droits et que leur consentement soit éclairé.



Vie des Établissements du GHT



GROUPE HOSPITALIER DU HAVRE

Le service de Médecine nucléaire de l'hôpital Jacques Monod renforce son partenariat avec le Centre Henri Becquerel, centre de référence universitaire en médecine nucléaire.

Depuis 1996, le Groupe Hospitalier du Havre collabore avec le Centre Henri Becquerel, centre de référence universitaire en médecine nucléaire afin de contribuer à la prise en charge du cancer sur le territoire de l'Estuaire de la Seine. Ce partenariat n'a eu de cesse de se renforcer au fil des années avec notamment depuis 2011, l'exploitation d'un appareil de tomographie par émission de positons (également appelée TEP ou PETscan), et l'intervention de praticiens du Centre Henri Becquerel, l'ensemble au sein de l'hôpital Jacques Monod.

► L'unité TEP du GHH

Elle a accueilli près de 2 300 patients en 2018, et le travail accru des équipes rendra possible la prise en charge de 2 800 personnes en 2019. A la pointe des recommandations de bonnes pratiques et de la recherche, l'unité est lauréate d'une accréditation de centre de référence au niveau européen depuis quatre ans.

► Un projet innovant et ambitieux au sein de l'hôpital Jacques Monod

La collaboration en médecine nucléaire ne se limitera pas à la TEP. En effet un projet innovant et ambitieux verra le jour en janvier 2020, **avec l'inauguration d'un plateau complet de médecine nucléaire sur le site de l'hôpital Jacques Monod, associant à l'activité de TEP une activité de scintigraphie sur un appareil neuf et de dernière génération.** Afin de faciliter l'accès au soins de la population, cette nouvelle machine complétera l'offre de soins de l'hôpital, et évitera à certains patients de devoir se déplacer à Rouen.

Profitant de l'installation de cette machine, l'unité de scintigraphie sera rénovée et entièrement mise aux normes tant sur le plan de l'efficacité que de l'accessibilité.

► Les futurs atouts de l'unité de scintigraphie

Sa plus grande intégration au cœur de l'hôpital permettra un accès quasi immédiat à tous les services. Cette proximité garantira **un environnement de sécurité optimal** pour certains examens nécessitant comme les scintigraphies cardiaques. Ces examens impliquent l'intervention de cardiologues avec l'appui du service de réanimation tout proche, **présent dans l'établissement.**

Fort de l'expérience du centre universitaire, les professionnels du service poursuivront l'accueil et la formation d'**étudiants médicaux et paramédicaux** issus des universités et centres régionaux.

► L'oncologie et l'hématologie

Enfin, ce projet de médecine nucléaire s'inscrit dans un partenariat plus large puisque des oncologues et des hématologues du Centre Henri Becquerel réalisent depuis maintenant deux ans des consultations sur le site de l'hôpital Jacques Monod. Cette activité se développera dans les mois à venir avec l'arrivée de nouveaux praticiens.



En photos : salle de contrôle de l'unité TEP - Equipe de l'unité TEP. Le TEP est exploité dans le cadre d'un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) entre le Centre Henri Becquerel et le Groupe Hospitalier du Havre.



CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DU PAYS DES HAUTES FALAISES

Le Centre Hospitalier de Fécamp a passé avec succès sa quatrième visite de certification

Le CH de Fécamp en est à sa quatrième procédure de certification, la «V2014». Au regard du Compte Qualité, des observations réalisées sur place dans les services de soins par les experts-visiteurs et d'un rapport de suivi, la Haute Autorité de Santé a rendu ses conclusions définitives.

Le Centre Hospitalier a obtenu la certification, niveau B*.

Les recommandations d'amélioration portent sur trois thématiques :
La gestion du risque infectieux,
Le management de la prise en charge médicamenteuse,
La prise en charge des urgences et des soins non programmés.



Un grand merci à l'ensemble des personnes mobilisées pour cette belle réussite.

*Niveau B : Certification avec recommandation(s) d'amélioration

Accueil de la nouvelle promotion d'internes en Médecine au Centre Hospitalier de Fécamp



À l'occasion de l'arrivée des nouveaux internes en Médecine, la Ville de Fécamp, l'Agglomération et le Centre Hospitalier de Fécamp ont décidé de renouveler l'expérience d'un accueil conjoint, s'inscrivant dans une volonté d'attractivité et d'optimisation de leurs liens pour faire connaître à ces futurs médecins les atouts du territoire de Fécamp.

Cette journée d'accueil de la nouvelle promotion d'internes s'est déroulée le Mardi 07 mai 2019 au Musée des Pêcheries.

Ce semestre, ce sont donc huit nouveaux internes qui arrivent sur notre territoire dont sept femmes et un homme. Sept d'entre eux se répartiront sur

l'hôpital (six internes de Médecine Générale iront en Maternité/Pédiatrie/Cardiologie - SSR/ Urgences - Médecine polyvalente - Médecine court séjour Gériatrique et un interne de spécialité en imagerie médicale) ; ainsi qu'un interne auprès du Docteur MOUTERDE, médecin libéral.

Ils viennent tous de la Faculté de Rouen et connaissent déjà, pour certains, le territoire de Fécamp.

Afin d'améliorer le confort des internes, et ceci depuis le 02 mai 2019, le Centre Hospitalier de Fécamp a mis à leur disposition une maison pour leur hébergement, implantée en centre-ville. C'est un atout du fait de sa proximité avec l'hôpital, de sa capacité d'hébergement et des possibilités de stationnement. L'ouverture de ce lieu semblait indispensable pour préserver l'attrait que les futurs médecins peuvent avoir pour notre établissement, offrir un bon niveau de prestations et créer un internat digne de ce nom, qui sera un lieu propice aux échanges et à la convivialité.



Signature d'adhésion du CH de Fécamp au Gérontopôle Seine Estuaire Normandie

Le Centre Hospitalier de Fécamp a été très heureux d'accueillir le mardi 14 mai 2019, les membres du Gérontopôle Seine Estuaire Normandie et plusieurs invités gravitant autour de la filière gériatrique, dans le cadre de la signature officielle d'adhésion entre le CH de Fécamp et le Gérontopôle Seine Estuaire Normandie. Cette cérémonie a été précédée par une séance du Conseil d'Administration du Gérontopôle.

M. Richard Lefevre, Directeur du Centre Hospitalier de Fécamp ainsi que Mme Valérie Eglhoff Présidente du Gérontopôle Seine Estuaire Normandie, ont tenu à remercier dans leurs discours les nombreuses personnes présentes, témoignant de l'intérêt porté au « Bien vieillir » sur le territoire. Etaient en effet présents(es), le Docteur Villers Médecin et Chef du Pôle Gériatrie au CH de Fécamp et ses équipes, M. Boyer, Directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Seine Maritime, M. Lavenu, Directeur Adjoint du CH de Fécamp, plusieurs élus du Territoire, les membres du Conseil d'Administration du Gérontopôle et plusieurs représentants du Conseil de Surveillance du CH de Fécamp.

Le Centre Hospitalier de Fécamp souhaite, en formalisant ce partenariat, d'une part se joindre au travail important déjà réalisé par les membres actuels du Gérontopôle, d'autre part, mettre en lumière son secteur médico-social trop souvent oublié au profit du sanitaire.

Le CHI de Fécamp regroupe en effet une filière gériatrique quasi complète et labéllisée en 2016 et 2017. Elle est constituée :

- d'un service de court séjour gériatrique de 20 lits,
- d'un SSR polyvalent et gériatrique de 60 lits,
- d'une Equipe Mobile Gériatrique (EMG) intra hospitalière,
- d'une consultation Mémoire,
- d'une consultation gériatrique ½ journée/semaine mise en place depuis cinq mois, adossée à l'EMG,
- d'une Unité de Soins Longue Durée de 40 lits au Centre Gérontologique Yvon Lamour,
- d'EHPAD de 300 lits repartis sur 4 sites (80/80/80/80) comportant une UHR de 14 lits et un Pasa de 12 places.

Le Gérontopôle est mobilisé pour mener une réflexion sur l'adaptation de la société au vieillissement de la population en Normandie. Son but est d'accompagner l'évolution de la société vers un âge avancé, actif et autonome en Normandie et d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées. Plus généralement, il vise la promotion d'un « bien vieillir » sur le territoire régional.

Il souhaite donc développer un réseau d'acteurs normands concernés par le vieillissement de la population et être le relais de recherches et de connaissances pour tous les acteurs impliqués dans cette question.

Le Centre Hospitalier de Fécamp est donc très fier de ce partenariat qui permettra de répondre, conjointement avec les acteurs du territoire, aux grands défis liés aux enjeux de cette transition démographique.



CENTRE
HOSPITALIER
DE LA RISLE

CENTRE HOSPITALIER DE LA RISLE

Visite de Madame Buzyn, Ministre de la Santé au CH de la Risle

Madame la Ministre de la Santé s'est rendue le 18 Février dernier au Centre Hospitalier de la Risle. Madame BUZYN a visité le service des Urgences et l'IRM. Puis des échanges se sont tenus sur le fonctionnement du Centre Périnatal de Proximité (CPP) auxquels ont pu notamment participer des personnels ainsi que trois patientes de ce service. Le CPP prend en charge tant la périnatalité que la gynécologie.



« L'hôpital de Pont-Audemer est un vrai modèle de fonctionnement. C'est ce que je souhaite pour l'avenir des hôpitaux de proximité en France. C'est le modèle d'hôpital de proximité que j'ai prévu de labelliser dans la future loi de santé. C'est un hôpital adapté aux besoins du territoire avec de la médecine, des urgences, un Centre Périnatal de Proximité (CPP) qui permet le suivi de toutes les femmes, un plateau de radiologie et de biologie pour les examens d'urgences, ainsi qu'un lien entre les professionnels libéraux venant travailler à mi-temps, mais aussi des spécialistes du Havre qui assurent la continuité des soins avec les hôpitaux de proximité » a indiqué Madame BUZYN.



Elle a entendu le témoignage des patientes soulignant la qualité de leur prise en charge par le CCP du Centre Hospitalier de Pont-Audemer mais également les difficultés que certaines d'entre elles peuvent rencontrer, tout particulièrement pour ce qui concerne le coût de la traversée de la Seine. La visite de Madame la Ministre de la Santé est une reconnaissance du travail accompli au quotidien par l'ensemble des personnels du Centre Hospitalier de la Risle.

Consultations en gynécologie et obstétrique au sein du Centre Périnatal de Proximité (CPP)

Une nouvelle équipe de sages-femmes du Groupe Hospitalier du Havre est arrivée au CH de la Risle en février 2019. Elle rejoint ainsi leurs confrères médecins qui interviennent déjà sur le CCP depuis 2016.

Les gynécologues obstétricien(ne)s assurent des consultations gynécologiques, des suivis de grossesse et réalisent des échographies gynécologiques et obstétricales.



Equipe du CCP

Les sages femmes poursuivront la prise en charge faite jusqu'à présent par leurs consœurs à savoir :

- les suivis de grossesse, les échographies et les préparations à la naissance (séances en groupe et / ou individuelles),
- les consultations de suivi gynécologique et de contraception avec examens complémentaires (frottis, pose / retrait de dispositif intra utérin, implant contraceptif).



CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL CAUX VALLEE DE SEINE (CHI-CVS)

Acquisition d'un automate de dispensation nominative

Le CHI Caux-Vallée-de-Seine a fait l'acquisition récemment d'un automate de dispensation nominative.

Cet automate effectue la dispensation nominative automatisée de semainiers sous forme de sachets scellés contenant tous les médicaments sous forme de comprimés, capsules ou dragées.

La première phase de déploiement permet la préparation des semainiers pour l'EHPAD de Lillebonne.

La deuxième phase débutera au 2ème semestre 2019, ce qui permettra d'étendre à l'ensemble des lits d'EHPAD et du SSR.

Cet automate possède une capacité de 260 cassettes. Les cassettes sont des boîtes calibrées pour un médicament unique. Si un médicament n'est pas en cassette, il doit être introduit manuellement dans le semainier avec l'aide d'un plateau. Cela permet d'avoir une sécurisation optimale du process car actuellement, la pharmacie du CHI réalise manuellement 369 piluliers par semaine, ce qui fait un peu plus de 70 par jour. Malgré les doubles vérifications, l'action humaine peut entraîner des erreurs qui sont parfois relevées par les équipes soignantes.

La dispensation automatisée assure davantage de sécurité que la préparation manuelle des semainiers. Grâce aux sachets scellés l'hygiène est respectée. Chaque sachet porte l'inscription de l'établissement, le nom du résident, la date et l'heure de la prise. Tous les médicaments contenus dans le sachet ont leur description visuelle permettant ainsi de les identifier. L'automate est relié directement au logiciel de prescription du CHI, ce qui évite toute retranscription.

L'automatisation de cette tâche permettra aux équipes soignantes d'administrer en toute sécurité le bon médicament au bon patient et pour les équipes pharmaceutiques d'optimiser la préparation des semainiers.



CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC

Des liens intergénérationnels

Entre, le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) et les résidents de l'EHPAD, les liens intergénérationnels sont forts à Saint Romain-de-Colbosc.

Depuis 2018, deux rencontres ont déjà eu lieu à la bibliothèque de la Maison Pour Tous, utilisant le support du livre dans le cadre d'ateliers sensoriels. Elles associaient les personnes âgées accompagnées de l'équipe d'animation, les enfants avec leurs assistantes maternelles et des animatrices du RAM de l'Espace des Farfadets.

Pour diversifier la nature des rencontres, un projet autour de la motricité a été imaginé et organisé dans l'enceinte de l'EHPAD. Les animatrices du RAM, Cécilia THUNE et Juliette BARBAY, ont rencontré en amont Pauline DUMESNIL, psychomotricienne et Christine DORANGE, coordonnatrice ainsi que l'équipe d'animation de l'EHPAD, pour organiser ce moment.

Il a eu lieu le 12 mars dans la salle d'animation du Centre Hospitalier.

Chacun de leur côté, les enfants et les résidents avaient préparé une comptine mimée et Pauline DUMESNIL avait imaginé des échanges enfants/résidents par l'intermédiaire de ballons et divers matériels adaptés mis à disposition.

Une dizaine de très jeunes enfants, leurs assistantes maternelles, les résidents et les animatrices ont pu profiter de ce temps d'échanges très riche.

La matinée s'est achevée par le partage d'un petit goûter fruité.

Au vu des retours positifs, l'ensemble des acteurs souhaite continuer ces échanges et cultiver le lien entre EHPAD et RAM. La deuxième rencontre s'est déroulée à la bibliothèque le 07 juin 2019. Le thème retenu était « le jardin et les petites bêtes ».

Le 09 juillet 2019, une rencontre aura lieu entre les animatrices RAM et Pauline DUMESNIL pour rédiger en commun un projet de partenariat.

